ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2016

(non audités)

Mars 2016

Développement économique Canada pour les régions du Québec

Canada Economic Development for Quebec Regions

Canada

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2016 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de DEC. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport ministériel sur le rendement de DEC* concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de DEC sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

DEC fait l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général et utilise les résultats de ces audits dans le but d'adhérer à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor.

Un audit des contrôles de base a été effectué en 2012-2013 par le Bureau du contrôleur général du Canada (BCG). Le rapport d'audit et le plan d'action de la direction qui y donne suite sont affichés sur le site Web du ministère à l'adresse suivante : http://dec-ced.gc.ca/fra/ressources/publications/index.html.

Les états financiers de Développement économique Canada pour les régions du Québec n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Manon Brassard
Présidente
Montréal, Canada

Marc Lemieux, MA, MBA, CPA, CMA
Dirigeant principal des finances

Date

Développement économique Canada pour les régions du Québec

État de la situation financière *(non audité)*
au 31 mars
(en milliers de dollars)

	2016	2015
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	41 724	48 140
Indemnités de vacances et congés compensatoires	1 497	1 357
Avantages sociaux futurs (note 5)	1 810	1 888
Total des passifs bruts	**45 031**	**51 385**
Passifs détenus pour le compte du gouvernement		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	(17 850)	(15 831)
Total des passifs détenus pour le compte du gouvernement	**(17 850)**	**(15 831)**
Total des passifs nets	**27 181**	**35 554**
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	22 980	31 908
Débiteurs et avances (note 6)	2 971	985
Prêts (note 7)	332 655	283 845
Total des actifs financiers bruts	**358 606**	**316 738**
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs et avances (note 6)	(2 075)	(576)
Prêts (note 7)	(332 655)	(283 845)
Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	**(334 730)**	**(284 421)**
Total des actifs financiers nets	**23 876**	**32 317**
Dette nette ministérielle	**3 305**	**3 237**
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	184	141
Immobilisations corporelles (note 8)	938	940
Total des actifs non financiers	**1 122**	**1 081**
Situation financière nette ministérielle	**(2 183)**	**(2 156)**

Obligations contractuelles (note 9)

Développement économique Canada pour les régions du Québec

État de la situation financière *(non audité)*
au 31 mars
(en milliers de dollars)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Manon Brassard
Présidente
Montréal, Canada

Marc Lemieux, MA, MBA, CPA, CMA
Dirigeant principal des finances

Date

Développement économique Canada pour les régions du Québec

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle *(non audité)* pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2016 Résultats prévus	2016	2015
Charges			
Développement des entreprises	63 064	47 848	79 123
Développement économique des régions	31 846	31 172	36 275
Renforcement de l'économie des collectivités	57 674	45 973	50 317
Services internes	23 634	19 969	19 573
Charges engagées pour le compte du gouvernement	(19 124)	23 242	(33 841)
Total des charges	**157 094**	**168 204**	**151 447**
Revenus			
Revenus d'intérêts	576	95	174
Revenus divers	132	35	120
Revenus gagnés pour le compte du Gouvernement	(708)	(130)	(294)
Total des revenus	**0**	**0**	**0**
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	**157 094**	**168 204**	**151 447**
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		171 723	145 253
Variation des montants à recevoir du Trésor		(8 928)	1 928
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10a)		5 385	5 449
Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages (note 11)		(3)	(974)
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		**27**	**(209)**

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle *(non audité)* pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

Situation financière nette ministérielle - début de l'exercice	**(2 156)**	**(2 365)**
Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice	**(2 183)**	**(2 156)**

Information sectorielle (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de la dette nette ministérielle *(non audité)* pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2016	2015
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	**27**	**(209)**
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	321	556
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	(295)	(273)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(28)	(1)
Gain (perte) net sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	0	(2)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	**(2)**	**280**
Variation due aux charges payées d'avance	**43**	**(10)**
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	**68**	**61**
Dette nette ministérielle - début de l'exercice	**3 237**	**3 176**
Dette nette ministérielle - fin de l'exercice	**3 305**	**3 237**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie *(non audité)*
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	2016	2015
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	168 204	151 447
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	(295)	(273)
Perte sur l'aliénation des immobilisations corporelles	0	(2)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10a)	(5 385)	(5 449)
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages (note 11)	3	974
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	487	(8)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	43	(10)
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	8 435	(1 919)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(140)	201
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	78	(263)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	**171 430**	**144 698**
Activités d'investissement en immobilisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 8)	321	556
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(28)	(1)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	**293**	**555**
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	**171 723**	**145 253**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Développement économique Canada pour les régions du Québec

Notes aux états financiers (*non auditées*) pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Mandat et objectifs

Selon la *Loi constituant l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (DEC)*, entrée en vigueur le 5 octobre 2005, DEC a pour mission de promouvoir le développement économique à long terme des régions du Québec en accordant une attention particulière aux régions à faible croissance économique ou à celles qui n'ont pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs. Dans le cadre de sa mission, DEC s'engage à favoriser la coopération et la complémentarité avec le Québec et les collectivités du Québec.

Ainsi, DEC vise à accroître la vitalité des collectivités et à renforcer la compétitivité des entreprises et des régions du Québec et se reflète en un unique résultat stratégique, soit : *Les régions du Québec ont une économie compétitive et diversifiée.* Pour atteindre ce résultat stratégique, DEC dispose de quatre programmes, soit :

- **Développement des entreprises** : Ce programme vise à appuyer le développement des entreprises tout au long de leur cycle de vie afin d'accroître la croissance de l'économie du Québec. Les entreprises sont reconnues pour générer une part importante de l'activité économique et pour créer des emplois. DEC contribue ainsi au renouvellement du bassin d'entreprises au Québec en soutenant l'émergence de nouvelles entreprises et la relève entrepreneuriale. DEC contribue également à accroître la compétitivité des entreprises existantes et à assurer leur pérennité en améliorant la performance des entreprises par le développement de leur capacité de production, d'innovation, de commercialisation et d'exportation.

- **Développement économique des régions :** Ce programme vise à appuyer le développement économique des différentes régions afin d'accroître la croissance économique du Québec. Les régions du Québec ne sont pas homogènes et présentent une variété de contextes, avec leurs propres enjeux, défis et atouts. Les régions sont créatrices de richesses et leur participation à l'économie est essentielle pour assurer la croissance économique du Québec. DEC appuie ainsi le développement de leur base économique en soutenant la prise en charge du milieu face à leur développement économique et en stimulant les investissements dans toutes les régions du Québec.

- **Renforcement de l'économie des collectivités :** Outre ses programmes réguliers, DEC est appelé à concevoir, administrer et mettre en œuvre des programmes nationaux ou des initiatives ponctuelles et ciblées qui contribuent à renforcer l'économie des collectivités afin d'accroître la croissance de l'économie du Québec. DEC appuie ainsi le développement économique des collectivités rurales et assure la gestion saine et efficace des programmes dédiés aux infrastructures pour le Québec. DEC soutient également l'activité économique des collectivités du Québec qui vivent un choc économique, qui sont confrontées à d'importants enjeux de développement économique ou qui ont des occasions porteuses d'avenir à saisir.

- **Services internes** : Les *Services internes* sont des groupes d'activités et de ressources connexes administrés pour répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ils comprennent uniquement les activités et les ressources qui s'appliquent à l'échelle d'une organisation et non celles fournies uniquement à un programme. Ils permettent une meilleure efficacité lors de la livraison des programmes et contribuent ainsi à une offre de service de qualité aux Canadiens.

Notes aux états financiers (*non auditées*) pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Autorisations parlementaires – DEC est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à DEC ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'État de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au *Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016*. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016*.

b) Encaisse nette fournie par le gouvernement - DEC fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par DEC est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par DEC sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

c) Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que DEC a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

d) Revenus - Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent, sauf pour l'article énoncé ci-après. Les prêts ne sont pas porteurs d'intérêts et en raison de l'incertitude au sujet du recouvrement ultime, les revenus d'intérêts correspondent seulement aux frais imposés sur les montants en souffrance lorsqu'ils sont remboursés. Les autres revenus correspondent aux autres frais et gains sur disposition d'immobilisations et d'actifs.

   Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs de DEC. Bien que l'on s'attend à ce que la sous-ministre maintienne le contrôle comptable, elle n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

e) Charges - Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges lorsque les autorisations de paiement existent et que le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions d'admissibilité établies dans le cadre du programme. En ce qui concerne les paiements de transfert ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce la décision d'effectuer un transfert ponctuel, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitante ou l'autorisation de paiement avant que les états financiers ne soient achevés. Les paiements de transfert, qui deviennent remboursables lorsque les conditions spécifiées entrent en vigueur, sont comptabilisés en réduction des charges de transfert et comme montant à recevoir.

- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les installations, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

f) Avantages sociaux futurs

i. Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de DEC au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de DEC découlant du régime. La responsabilité de DEC relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

ii. Indemnités de départ : Certains employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

g) Les débiteurs et les prêts sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. DEC n'actualise pas la valeur de ceux-ci puisqu'ils ne sont pas assortis de conditions avantageuses suffisamment importantes. Les paiements de transfert qui sont remboursables sans conditions sont comptabilisés comme des prêts. Une provision est établie pour les débiteurs et les prêts dont le recouvrement est incertain.

Notes aux états financiers (non auditées)
pour l'exercice terminé le 31 mars

h) Immobilisations corporelles - Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 5 000 $ sont comptabilisées à leur coût d'achat. DEC n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 à 5 ans
Logiciels informatiques	3 ans
Autre matériel	5 ans
Véhicules automobiles	6 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

i) Incertitude relative à la mesure – La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les provisions pour créances douteuses, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Notes aux états financiers (*non auditées*) pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

DEC reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de DEC pour l'exercice différent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisées	**2016**	**2015**
	(en milliers de dollars)	
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	**168 204**	**151 447**
Ajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(5 385)	(5 449)
Amortissement des immobilisations corporelles	(295)	(273)
Perte sur l'aliénation des immobilisations corporelles	0	(2)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(140)	201
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	78	(263)
Remboursement des contributions et des dépenses des exercices précédents	5 140	4 974
Autres	(254)	12 176
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(856)	11 364

Notes aux états financiers (*non auditées*) pour l'exercice terminé le 31 mars

Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 8)	321	556
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	43	(10)
Nouveaux prêts (note 7)	91 488	89 566
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages (note 11)	3	974
Autres	(6)	1
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement, mais ayant une incidence sur les autorisations	91 849	91 087
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	**259 197**	**253 898**

b) Autorisations fournies et utilisées	**2016**	**2015**
	(en milliers de dollars)	
Autorisations fournies :		
Crédit 1- Dépenses de fonctionnement	40 162	40 344
Crédit 5 - Subventions et contributions	221 433	212 168
Montants législatifs	4 113	4 262
	265 708	**256 774**
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	(42)	(1)
Périmés : Fonctionnement et Subventions et contributions	(6 469)	(2 875)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	**259 197**	**253 898**

Notes aux états financiers (*non auditées*) pour l'exercice terminé le 31 mars

4. Créditeurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des créditeurs et des charges à payer de DEC :

	2016	2015
	(en milliers de dollars)	
Comptes créditeurs – autres ministères et organismes gouvernementaux	5 892	8 704
Comptes créditeurs – parties externes	2 998	3 507
Total des créditeurs	8 890	12 211
Charges à payer	32 834	35 929
Total des créditeurs et charges à payer bruts	**41 724**	**48 140**
Créditeurs détenus pour le compte du gouvernement	(17 850)	(15 831)
Créditeurs et charges à payer nets	**23 874**	**32 309**

5. Avantages sociaux futurs

a) **Prestations de retraite :** Les employés de DEC participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéfices sont intégrés aux bénéfices du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexés à l'inflation.

Tant les employés que DEC versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de l'amendement de la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au *Plan d'action économique du Canada* 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2015-2016 s'élèvent à 2 805 milliers de dollars (2 901 milliers de dollars en 2014-2015). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,25 fois (1,41 fois pour 2014-2015) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,24 fois (1,39 fois en 2014-2015) les cotisations des employés.

La responsabilité de DEC relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

Notes aux états financiers (*non auditées*) pour l'exercice terminé le 31 mars

b) **Indemnités de départ :** DEC verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures. Au 31 mars, les indemnités de départ totalisaient :

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec certains groupes d'employés et les changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité d'être payés immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ courus.

	2016	2015
	(en milliers de dollars)	
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	**1 888**	**1 625**
Charge pour l'exercice	159	811
Prestations versées pendant l'exercice	(237)	(548)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	**1 810**	**1 888**

6. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances de DEC :

	2016	2015
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs - autres ministères et organismes	889	396
Débiteurs - parties externes	6 503	18 922
Avances aux employés	7	13
Sous-total	7 399	19 331
Provisions pour créances douteuses sur les débiteurs parties externes	(4 428)	(18 346)
Débiteurs bruts	**2 971**	**985**

Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(2 075)	(576)
Débiteurs nets	**896**	**409**

Les sommes perçues à l'égard des contributions remboursables avec conditions se sont élevées à 5 283 milliers de dollars au cours de l'exercice 2015-2016 (5 073 milliers de dollars en 2014-2015). DEC a radié une somme de 11 679 milliers de dollars au cours de l'exercice 2015-2016 pour ces comptes jugés non récupérables (667 milliers de dollars en 2014-2015).

7. Prêts

Les prêts (contributions remboursables sans condition) sont des paiements de transfert versés à des bénéficiaires admissibles pour la réalisation d'un projet. L'entente de contribution fait état de modalités de remboursement strictes qui déterminent la date et le montant des versements. Généralement, l'échéancier de remboursement ne dépasse pas cinq ans, débutant au plus tard 24 à 48 mois après la date de fin du projet. Les sommes perçues à l'égard des contributions remboursables sans condition se sont élevées à 63 535 milliers de dollars au cours de l'exercice 2015-2016 (58 011 milliers de dollars en 2014-2015). DEC a radié une somme de 3 845 milliers de dollars au cours de l'exercice 2015-2016 pour ces comptes jugés non récupérables (5 470 milliers de dollars en 2014-2015). L'intégralité des prêts est détenue pour le compte du gouvernement puisque l'administrateur général n'a pas l'autorité concernant leur disposition.

Le tableau suivant présente les détails des soldes débiteurs des prêts et des paiements de transfert recouvrables de DEC :

	2016	**2015**
	(en milliers de dollars)	
Contributions remboursables au début de l'exercice	443 466	419 627
Nouvelles contributions versées	91 488	89 566
Remboursements reçus et autres crédits	(67 474)	(65 727)
Sous-total : Contributions remboursables à la fin de l'exercice	467 480	443 466
Moins : Provisions pour irrécouvrabilité	(134 825)	(159 621)
Total des prêts	**332 655**	**283 845**

Notes aux états financiers (*non auditées*) pour l'exercice terminé le 31 mars

8. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars)

	Coût					Amortissement cumulé					Valeur comptable nette	
Catégorie d'immobilisations	**Solde d'ouverture**	**Acquisitions**	**Ajustements (1)**	**Aliénations**	**Solde de clôture**	**Solde d'ouverture**	**Amortissement**	**Ajustements (1)**	**Aliénations**	**Solde de clôture**	**2016**	**2015**
Matériel informatique	280	0	252	0	532	246	69	0	0	315	217	34
Logiciels informatiques	4 476	147	55	0	4 678	4 238	138	0	0	4 376	302	238
Autre matériel	68	6	0	0	74	57	7	0	0	64	10	11
Véhicules automobiles	535	101	0	(174)	462	249	61	0	(146)	164	298	286
Améliorations locatives	168	0	0	0	168	104	20	0	0	124	44	64
Actifs en construction	307	67	(307)	0	67	0	0	0	0	0	67	307
TOTAL	**5 834**	**321**	**0**	**(174)**	**5 981**	**4 894**	**295**	**0**	**(146)**	**5 043**	**938**	**940**

(1) Les ajustements incluent les actifs en construction de 307 milliers de dollars qui ont été transférés à d'autres catégories à la suite de l'achèvement de l'actif.

Notes aux états financiers (*non auditées*) pour l'exercice terminé le 31 mars

9. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de DEC donnent lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels DEC sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en œuvre ses programmes de paiements de transfert ou pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	2017	2018	2019	2020	2021 et exercices ultérieurs	Total
	(en milliers de dollars)					
Paiements de transfert	193 078	102 094	46 648	9 377	37 453	388 650
Fonctionnement et entretien	4 597	1 987	1 878	1 876	0	10 338
Total	**197 675**	**104 081**	**48 526**	**11 253**	**37 453**	**398 988**

10. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, DEC est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. DEC conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales normales. Au cours de l'exercice, DEC a reçu gratuitement des services d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères :

Au cours de l'exercice, DEC a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux installations, services juridiques et cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle :

	2016	2015
	(en milliers de dollars)	
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires	2 549	2 399
Installations	2 607	2 796
Services juridiques	229	254
Total	**5 385**	**5 449**

Notes aux états financiers (*non auditées*) pour l'exercice terminé le 31 mars

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle. Les coûts des services d'infrastructure de technologie de l'information offerts par Services partagés Canada, suite au transfert des responsabilités effectué en novembre 2011 et en avril 2013, sont également exclus de l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

b) Administration de programme pour le compte d'autres ministères

En vertu d'ententes avec Infrastructure Canada (INFC), DEC administre et exécute des programmes d'infrastructure dans le cadre d'accords fédéraux-provinciaux avec la province du Québec. Les charges au titre de contributions fédérales pour ces ententes sont indiquées dans les états financiers de ce ministère et non dans ceux de DEC.

Parmi les ententes visées par ces accords figurent celles du Fonds Chantiers Canada (FCC). Dans l'exercice, DEC a engagé des charges de 24 279 milliers de dollars (29 285 milliers de dollars en 2014-2015). Pour administrer ces ententes, DEC reçoit des fonds de fonctionnement supplémentaires par l'intermédiaire des processus budgétaires dans ses propres autorisations, et ces dépenses sont incluses dans les présents états financiers.

c) Autres transactions entre apparentés :

	2016	2015
	(en milliers de dollars)	
Charges – Autres ministères et organismes	1 512	1 646

Les charges inscrites à la section (c) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrites dans la section (a).

Notes aux états financiers (*non auditées*) pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Transferts des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages

Le gouvernement du Canada a mis en œuvre les paiements de salaires en arrérages en 2014-2015. Par conséquent, un paiement ponctuel a été versé aux employés et sera recouvré des employés à l'avenir. La transition vers les paiements de salaires en arrérages s'inscrit dans l'initiative de transformation qui remplace le système de paie et permet également de simplifier et de moderniser les processus de paie. Ce changement apporté au système de paie n'a pas eu d'incidence sur les charges de DEC. Cependant, cela a occasionné l'utilisation des autorisations de dépenses supplémentaires par DEC. Avant la fin de l'exercice, ces paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages ont été transférés à un compte central administré par Services publics et Approvisionnement Canada, qui est responsable de l'administration du système de paie du gouvernement.

Notes aux états financiers (*non auditées*) pour l'exercice terminé le 31 mars

12. Information sectorielle
(en milliers de dollars)

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes de DEC. La présentation est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par les principaux programmes, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

Charges	Développement des entreprises	Développement économique des régions	Renforcement de l'économie des collectivités	Services internes	Total	Résultats 2015
Paiements de transfert						
Paiements non remboursables						
Organismes à but non lucratif	42 758	28 158	39 151	0	110 067	109 982
Autres paliers gouvernementaux	0	1 871	9 371	0	11 242	5 686
Industrie	2 638	1 242	1 626	0	5 506	2 227
Paiements à remboursement conditionnel						
Industrie	(2 520)	(2 686)	(1 717)	0	(6 923)	(381)
Autres	(12 609)	(40)	(8 306)		(20 955)	21 732
Sous-total	30 267	28 545	40 125	0	98 937	139 246
Charges engagées pour le compte du gouvernement	13 464	1 365	8 413	0	23 242	(33 841)
Total des paiements de transfert	43 731	29 910	48 538	0	122 179	105 405
Charges de fonctionnement						
Salaires et avantages sociaux	13 719	2 286	5 138	14 697	35 840	35 950
Services professionnels et spéciaux	2 243	92	166	2 400	4 901	4 937
Locations	1 067	157	351	1 187	2 762	2 915
Transports et communications	390	65	137	378	970	860
Achats de matériel et mobilier	7	1	2	369	379	307
Amortissement	39	6	13	237	295	273
Information	64	11	22	203	300	315
Fournitures et approvisionnement	42	7	16	82	147	138
Réparations et entretien	9	2	3	14	28	23
Perte sur l'aliénation des immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	2
Autres	1	0	0	402	403	322
Total des charges d'exploitation	17 581	2 627	5 848	19 969	46 025	46 042

Notes aux états financiers (*non auditées*) pour l'exercice terminé le 31 mars

Total des charges	61 312	32 537	54 386	19 969	168 204	151 447
Revenus						
Revenus d'intérêts	78	0	17	0	95	174
Revenus divers	30	2	3	0	35	120
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(108)	(2)	(20)	0	(130)	(294)
Total des revenus	0	0	0	0	0	0
Coût net des activités poursuivies	**61 312**	**32 537**	**54 386**	**19 969**	**168 204**	**151 447**

Notes aux états financiers (*non auditées*)
pour l'exercice terminé le 31 mars

13. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.